

Protocole sanitaire du Club de Tennis de Villejust lié à l'épidémie de COVID-19

Applicable à compter du 7 juin 2019



Suite à l'ouverture de la phase 2 du déconfinement, conformément aux préconisations de la FFT et avec l'accord de la mairie de Villejust, nous avons décidé d'étendre l'accès aux courts extérieurs. Toute la structure couverte qui comprend les courts couverts, le club house et les vestiaires reste fermée.

Nous vous remercions de lire attentivement les nouvelles règles d'accès au club conformes à celles établies par la FFT et approuvées par le ministère de sports dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Elles devront impérativement être respectées par tous les adhérents du CTV.

IMPORTANT : Avant toute réservation et afin de nous assurer que vous avez bien pris connaissance de cette nouvelle situation et des nouvelles règles en vigueur au club, **nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire de reprise ci-joint et de nous le renvoyer par mail à l'adresse suivante :**

tennisvillejust@gmail.com

Nous rouvrirons vos droits à la réservation dès réception de ce document

Les parties de tennis loisir en simple et en double sont autorisées sur les courts extérieurs.

Pour le jeu en double : Le principe de respect de la distanciation physique devant primer sur toute autre règle, il est demandé aux pratiquants de **considérer que le terrain est divisé en quatre parties** et d'adapter leur pratique de façon à éviter les situations de jeu qui contreviendraient à la règle de distanciation physique de 2 mètres entre deux joueurs.

1/ Réservations :

- **La réservation des courts sur Ten'up est impérative avant de venir jouer.**
- Chaque réservation s'étendra sur un créneau de 70 minutes, les joueurs/joueuses devront cesser de jouer au bout de 60 minutes afin d'éviter de croiser les arrivants du créneau horaire suivant. Il est impératif que chacun respecte les horaires de réservation.
- Les réservations avec un invité doivent faire l'objet préalablement d'une demande d'autorisation au bureau du club. La présence de toute personne étrangère au club non autorisée sur les courts est interdite pendant cet épisode COVID-19.

2/ Avant d'arriver au club:

- Les joueurs/joueuses doivent venir en tenue de tennis, il ne sera pas possible de se changer sur place
- Chaque joueur/joueuse devra préparer 4 à 6 balles marquées à son nom ou personnalisées, les joueurs/joueuses utiliseront ou engageront chacun avec leurs propres balles afin de ne jamais toucher celles du ou des autres joueurs (renvoyer les balles avec votre raquette ou votre pied sans les prendre en main).
- Nous vous invitons à vous munir de vos protections individuelles (gants, gel hydro alcoolique, lingette) pour faire face à une pénurie imprévue sur le site

3/ Accès aux courts :

- Les courts extérieurs seront accessibles entre 9h00 et 22h00 tous les jours.
- La première porte restera ouverte en permanence.
- Nous proposons de vous fournir gracieusement un petit outil (un par famille) qui permet d'ouvrir la porte et de taper le code sans les toucher avec les mains
- Une solution désinfectante et des lingettes de papier jetables seront laissés à la disposition de tous pour nettoyer le clavier permettant d'entrer le code d'accès **C1688** de la seconde porte. Après utilisation, ces lingettes usagées devront être jetées dans la poubelle.
- Sur le court et pendant la partie, les joueurs devront laisser toutes leurs affaires (serviette, bouteille, portable...) dans leur sac, les bancs et chaises ont été retirés pour éviter tout risque de contamination. Merci de ne pas utiliser le grillage pour suspendre les sacs ou les serviettes qui sont aussi des vecteurs de contamination.

4/ A la sortie des courts :

- Le cas échéant, les joueurs, les joueuses devront utiliser les lingettes et le désinfectant présents sur les courts pour actionner les poignées des portes des courts, puis jeter les lingettes usagées dans la poubelle qui se trouve à l'extérieur
- Les joueurs/joueuses veilleront à bien refermer la porte codée derrière eux.
- **Si vous déclarez des symptômes après avoir fréquenté le club, merci de nous en avertir au plus vite pour que nous puissions prévenir les personnes ayant pu être en contact avec vous au club.**

Vous trouverez ci-joint l'ensemble de ces recommandations FFT, elles sont également affichées à l'entrée du club, nous vous demandons de bien vouloir les respecter et appliquer les gestes barrières préconisés par le ministère de la santé.

Nous vous rappelons qu'il est important de vous laver les mains avant d'entrer sur les courts et en sortant des courts. Il y a un robinet d'eau à l'extérieur du club house et du savon.

Le reprise du tennis loisir ne peut se faire que dans le respect de ces règles édictées pour préserver la santé de chacun dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, c'est pour cette raison que nous serons dans l'obligation d'interdire l'accès aux courts à tout joueur ou joueuse qui ne les respecterait pas.

Contacts :

Pour les réservations avec invité : Florence Malmasson 07 67 02 97 18

Référent COVID si vous déclarez des symptômes : Marc Delmotte 06 87 92 69 48

Pour tout autre renseignement : tennisvillejust@gmail.com

Bonne reprise à tous !

Le bureau du Club

Protocole sanitaire du CTV pour les cours collectifs

L'attestation de reprise doit être signée et envoyée au club avant votre reprise.

Aucune joueuse et aucun joueur ne sera accepté en cours par le moniteur s'il n'a pas rempli cette attestation.

Avant d'entrer sur le terrain :

- Les joueuses et les joueurs doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire (ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée, perte du goût et de l'odorat...).
- Les joueuses et les joueurs doivent arriver en tenue de tennis (les vestiaires et le club house sont fermés jusqu'à nouvel ordre) et avec leur propre gel.
- Les joueuses et les joueurs doivent se laver les mains avant le début du cours et à la fin du cours après avoir quitté les terrains.
- Pour éviter que les joueuses ou les joueurs se croisent lors des changements de créneaux horaires, il leur est demandé d'entrer successivement ainsi que d'arriver à l'heure exacte de leur cours puis de quitter le court 5 minutes avant la fin de la séance. Les joueuses et joueurs du cours suivant ne doivent pas entrer sur les terrains tant que ceux du cours précédent n'ont pas quitté le terrain.

Sur le terrain :

- Les règles habituelles de distanciation physique minimum de 2 mètres doivent être respectées dans la mesure du possible.
- Les élèves ne doivent pas toucher au matériel pédagogique (pas de prêt de raquettes).
- Les paniers de balles seront préparés par les moniteurs, si l'élève doit toucher les balles pour engager ou servir notamment, une boîte de balles neuves lui sera donnée par le club, ces balles devront être marquées par l'élève et les balles devront être ramenées à chaque séance jusqu'au 4 juillet.

A l'extérieur des terrains et dans l'enceinte du club :

- Seuls les joueurs, les joueuses et l'adulte responsable de l'enfant venant en cours sont autorisés à entrer dans l'enceinte du club.
- La circulation des personnes se fait en gardant ses distances et se croisant par la droite même s'il n'y a pas de marquage au sol.
- Le principe de respect de la distanciation physique s'applique.